



ATDER

RAPPORT ANNUEL
SUR L'EFFICACITÉ DU
DÉVELOPPEMENT
DU COMMERCE

2020

Rapport Annuel



Transforming Africa's Trade

African Export-Import Bank
Banque Africaine d'Import-Export

Qu'est-ce que le Rapport Annuel sur l'Efficacité du Développement du Commerce (ATDER) ?

L'ATDER est un rapport annuel qui évalue l'impact des interventions d'Afreximbank (la « Banque ») sur le commerce et le développement africains, tel que guidé par le Cadre d'Évaluation de l'Impact sur le Développement du Commerce (TDIA) de la Banque.

Rapport 2020 Ce rapport présente les résultats de l'Évaluation TDIA de la Banque dans le contexte de la pandémie de COVID-19, sur la base des interventions menées en 2020.

En savoir plus www.afreximbank.com

Sommaire

06

AVANT-PROPOS

10

SYNTHÈSE

17

CHAPITRE 1

COMMERCE INTRA-AFRICAIN

Une nouvelle ère pour le commerce intra-africain et l'intégration régionale	18
Contribution de la Banque à la stimulation du commerce intra-africain	18
– Soutenir la mise en œuvre de l'Accord relatif à la ZLECAf	18
– Connecter les industries africaines aux marchés	20
– Transformer le commerce intra-africain par l'innovation	21
– Tirer parti de la facilitation du commerce intra-africain	21

23

CHAPITRE 2

INDUSTRIALISATION ET DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS

Stimuler le développement industriel dans le sillage de la pandémie de COVID-19	24
Contribution de la Banque au développement industriel	25
– Promouvoir l'agroalimentaire pour diversifier les économies	25
– Faciliter l'accès aux infrastructures liées au commerce	25
– Soutenir le développement des petites et moyennes entreprises	27
– Un fonds pour le développement des exportations en Afrique	27

29

CHAPITRE 3

FINANCEMENT DU COMMERCE

Impact de la COVID-19 sur le financement du commerce en Afrique	30
Contribution de la Banque à la réduction du déficit de financement du commerce en Afrique	31

33

CHAPITRE 4

AMÉLIORER L'IMPACT DE LA BANQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE

33





Stimuler les exportations et transformer la plus jeune économie d'Afrique

Avant-propos

Ce Rapport sur l'Efficacité du Développement du Commerce [ATDER] est publié dans un contexte de pandémie mondiale de COVID-19 présentant des défis sans précédent pour le commerce et le développement en Afrique. Malgré ces difficultés, Afreximbank a bien progressé en 2020 au regard de chacune de ses priorités stratégiques.

Forte de ses succès passés dans la gestion des chocs économiques, la Banque a rapidement mobilisé des partenariats africains et internationaux afin d'accroître la dimension et l'étendue de son soutien au continent. Dans le cadre de son Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce (PATIMFA), la Banque a décaissé plus de 6 milliards de dollars en décembre 2020 pour aider ses États membres à faire face aux bouleversements économiques liés à la pandémie. L'objectif était de maintenir les entreprises en activité, de préserver les emplois et d'éviter que ces difficultés temporaires ne causent des dommages économiques plus durables.



Professeur Benedict Oramah

Président du Conseil
d'Administration,
Banque Africaine
d'Import-Export
(Afreximbank)

En collaboration avec la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce et la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique, la Banque a également créé le Crédit Collaboratif de Réponse à la Pandémie, d'un montant de 1,5 milliard USD, auquel s'ajoute une initiative de 200 millions USD, lancée en partenariat avec la Commission Économique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies, visant à

promouvoir la production de matériel médical essentiel en Afrique. En outre, en collaboration avec les Centres Africains de Contrôle et de Prévention des Maladies, la CEA et l'Envoyé Spécial de l'Union Africaine (UA), M. Strive Masiyiwa, la Banque a soutenu la mise en place de la Plateforme Africaine d'Approvisionnement en Fournitures Médicales, un dispositif de commande groupée de médicaments et de fournitures destinés à la lutte contre la COVID-19. La Banque collabore également avec l'UA, les Envoyés de l'UA contre la COVID-19 et d'autres partenaires en vue de garantir aux Africains un accès équitable et rapide aux vaccins.

Je suis convaincu que l'Afrique peut sortir plus forte de cette pandémie, à condition que les contraintes à l'industrialisation et aux exportations soient levées de manière à pouvoir saisir de nouvelles opportunités. La pandémie a confirmé l'importance des marchés régionaux et d'une plus grande diversification économique sur le continent. L'accord relatif à la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) jette de nouvelles bases pour la croissance économique et permet à l'Afrique de faire face aux conséquences de la pandémie de COVID-19. En apportant une réponse à la fragmentation des économies africaines, cet accord a le

potentiel de favoriser l'intégration régionale et le commerce intra-africain en vue de stimuler l'industrialisation et de renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement à long terme. Selon les estimations de la Banque mondiale, la mise en œuvre de l'Accord relatif à la ZLECAf pourrait se traduire par un accroissement de plus de 50 % du commerce intra-africain, une croissance de 29 % des exportations (soit environ 560 milliards USD, essentiellement des produits manufacturés) et une hausse des revenus de 460 milliards USD. De plus, 30 à 68 millions de citoyens pourraient sortir de la pauvreté d'ici 2035. De notre côté, nous jouons un rôle central pour assurer une mise en œuvre optimale de l'Accord relatif à la ZLECAf, notamment en renforçant notre soutien aux diverses initiatives en faveur du commerce intra-africain.

Le Cadre d'Évaluation de l'Impact sur le Développement du Commerce d'Afreximbank lui permet d'optimiser l'utilisation de ses ressources et d'assurer un meilleur suivi des résultats pour un impact plus marqué. Je suis certain qu'il aidera également les États membres, partenaires et autres parties prenantes d'Afreximbank à mieux comprendre la contribution de la Banque à la transformation économique de l'Afrique.

Impact : bilan en 2020

**10.95
milliards USD**
de décaissements



La Banque a déployé avec succès 73 interventions financières à travers l'Afrique, pour un montant total de **10,95 milliards USD**.

**2 milliards
USD**
de flux financiers
internationaux



La Banque a attiré plus de **2 milliards USD** de flux financiers internationaux vers l'Afrique par le biais de son Programme de Syndications. Les deux tiers de cette somme ont été investis dans 12 projets d'infrastructures propices au commerce répartis dans 10 pays africains.

**3,7 milliards
USD**
de hausse du commerce
intra-africain



La Banque a contribué à une hausse de près de **3,7 milliards USD** de la valeur des échanges commerciaux intra-africains.

**350 millions
USD**



de contrats mis en place pour
des entités africaines

La Banque a aidé cinq exportateurs africains d'équipements lourds pour infrastructures à remporter des contrats de construction d'une valeur de plus de **350 millions USD** sur le continent.

**400 millions
USD**



d'économies pour le
secteur privé

Les interventions de la Banque devraient permettre au secteur privé d'économiser plus de **400 millions USD** par an grâce à la modernisation, au développement et à la facilitation de la circulation des biens à travers les frontières africaines.

1 million
de personnes
bénéficiaires



Les interventions de la Banque permettront à plus d'**un million d'Africains** de bénéficier de projets d'investissement dans l'agroalimentaire, les infrastructures propices au commerce et le développement des petites entreprises.

286
lignes de crédit
accordées pour le
financement du commerce



La Banque a accordé **286** lignes de crédit pour le financement du commerce à 20 pays d'Afrique, qui se sont traduites par 48 960 prêts secondaires à des petites et moyennes entreprises, bénéficiant principalement aux femmes et aux jeunes.

370
banques africaines
intégrées



La Banque a intégré **370** banques africaines et accordé des lignes de confirmation de lettres de crédit à 128 banques dans 33 États membres.

20
entités accédant aux
services de paiement



La Banque a intégré 17 banques africaines et 3 entreprises dans le cadre de son programme de services de paiement, ce qui a bénéficié à plus de 85 clients secondaires dans 7 États membres.

Afrique du Nord

- 4,1 milliards USD décaissés
- 10 investissements réalisés
- 20 226 nouveaux emplois directs attendus
- 21 600 petites et moyennes entreprises ayant accès au financement du commerce
- Hausse de 750 millions USD de la valeur des échanges commerciaux intra-africains
- 65 millions USD investis dans les services échangeables

Afrique centrale

- 223 millions USD décaissés
- 7 investissements réalisés
- 892 nouveaux emplois directs attendus
- 1 320 petites et moyennes entreprises ayant accès au financement du commerce
- Hausse de 56 millions USD de la valeur des échanges commerciaux intra-africains
- 156,1 millions USD investis dans les services échangeables

Afrique de l'Est

- 1,1 milliard USD décaissé
- 8 investissements réalisés
- 20 198 nouveaux emplois directs attendus
- 2 352 petites et moyennes entreprises ayant accès au financement du commerce
- Hausse de 1,2 milliard USD de la valeur des échanges commerciaux intra-africains
- 432 millions USD investis dans les services échangeables

Afrique australe

- 2,1 milliards USD décaissés
- 22 investissements réalisés
- 9 914 nouveaux emplois directs attendus
- 4 788 petites et moyennes entreprises ayant accès au financement du commerce
- Hausse de 787 millions USD de la valeur des échanges commerciaux intra-africains
- 88,2 millions USD investis dans les services échangeables



Afrique de l'Ouest

Afrique de l'Ouest

- 3,4 milliards USD décaissés
- 26 investissements réalisés
- 19 800 nouveaux emplois directs attendus
- 18 900 petites et moyennes entreprises ayant accès au financement du commerce
- Hausse de 880 millions USD de la valeur des échanges commerciaux intra-africains
- 487 millions USD investis dans les services échangeables

Afrique centrale

Afrique australe

Synthèse

Le Rapport Annuel sur l'Efficacité du Développement du Commerce (ATDER) examine la contribution de la Banque au commerce et au développement de l'Afrique durant l'année écoulée au regard de trois de ses principaux piliers stratégiques : le commerce intra-africain, l'industrialisation et le développement des exportations, et le leadership en matière de financement du commerce. Cette année, l'ATDER met également en évidence l'impact de la Banque dans les cinq sous-régions du continent africain.

Bien qu'elle ait évolué plus lentement en Afrique que dans d'autres régions, la pandémie de COVID-19 a fortement pesé sur l'activité économique. La croissance du PIB a chuté à -3,3 % en 2020, plongeant la région dans sa première récession depuis 25 ans

et perturbant les chaînes d'approvisionnement régionales. Sous l'effet combiné des mesures de confinement nationales et de la contraction de la demande extérieure liée à la récession mondiale, le secteur des exportations a été durement touché, avec pour conséquence une baisse d'environ 17 % du commerce africain de marchandises.

Bien que tous les secteurs aient été concernés, celui des services, et notamment l'aviation, l'hôtellerie, le tourisme et les loisirs, a été particulièrement éprouvé. Les activités manufacturières, qui dépendent fortement des chaînes de valeur mondiales, ont elles aussi été durement touchées, insufflant un nouvel élan au processus de diversification économique et d'industrialisation en Afrique.

Pour réduire la vulnérabilité de l'Afrique face aux perturbations du commerce et des marchés liées à la COVID-19 et en atténuer l'impact sur les plus démunis, une relance généralisée stimulant les revenus et les niveaux de vie s'impose. Dans cette optique, la mise en œuvre de l'accord relatif à la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), qui instaure un marché africain unique, compétitif et plus riche, est susceptible de favoriser l'intégration régionale et le commerce intra-africain et de contribuer ainsi à stimuler le processus d'industrialisation et, partant, à créer des emplois, accroître la productivité et réduire la pauvreté.

‘ L’ATDER examine la contribution de la Banque au commerce et au développement de l’Afrique durant l’année écoulée au regard de trois de ses principaux piliers stratégiques : le commerce intra-africain, l’industrialisation et le développement des exportations, et le leadership en matière de financement du commerce. ’

Synthèse

Pour protéger les économies africaines des répercussions de la pandémie de COVID-19, la Banque a intensifié en 2020 ses opérations de prêt en soutien à ses États membres. Elle a également mis en place un fonds d'intervention COVID-19 (baptisé Crédit d'Atténuation de l'Impact des Pandémies sur le Commerce, ou PATIMFA) et intensifie ses efforts pour créer des partenariats innovants visant à soutenir les États membres. Au travers de ses initiatives et projets régionaux visant à favoriser le commerce intra-africain, la Banque soutient la mise en œuvre de l'accord relatif à la ZLECAf afin de contribuer à l'expansion des opportunités sociales et économiques sur le continent.

Malgré les défis posés par la pandémie de COVID-19, la dynamique insufflée par la mise en place, par la Banque, de projets à fort impact se poursuit. En 2020, la banque a déployé 73 interventions financières à travers le continent, pour un montant total de 10,95 milliards USD. Selon les prévisions, ces investissements devraient permettre d'augmenter de près de 3,7 milliards USD la valeur des échanges commerciaux intra-africains, de créer 71 030 nouveaux emplois, de fournir à 48 960 petites et moyennes entreprises un accès au financement du commerce et de gonfler directement les recettes budgétaires de l'Afrique de plus d'un milliard USD.

Le chapitre 1 du présent rapport décrit les principales opportunités offertes par l'accord relatif à la ZLECAf et les mesures prises par la Banque pour en exploiter le potentiel ; le chapitre 2 se penche sur les progrès accomplis dans l'instauration d'un secteur industriel pérenne, ainsi que sur la contribution de la Banque à l'industrialisation et au développement des exportations ; le chapitre 3 examine quant à lui l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le financement du commerce en Afrique ainsi que les mesures prises par la Banque pour l'atténuer ; enfin, le chapitre 4 résume les progrès accomplis dans

l'amélioration de l'impact de la Banque sur le développement du commerce en Afrique.

COMMERCE INTRA-AFRICAIN

La pandémie de COVID-19, qui a mis en évidence le fait que les marchés régionaux sont depuis longtemps sous-utilisés, contribue à accélérer l'essor du commerce intra-africain, indispensable aux chaînes de valeur régionales. La mise en œuvre de l'accord relatif à la ZLECAf devrait se traduire par un accroissement de plus de 50 % du commerce intra-africain, une croissance de 29 % des exportations (soit environ 560 milliards USD, essentiellement des produits manufacturés) et la sortie de 30 millions d'Africains de l'extrême pauvreté. Ces résultats ne seront atteints que si des mesures de facilitation du commerce et des dispositifs permettant d'atténuer les perturbations à court terme liées à la ZLECAf sont mis en place. Les pays africains élaborent déjà des stratégies pour tirer parti de l'Accord. La Banque intensifie son soutien pour faciliter la mise en œuvre de l'Accord et aider le continent à tirer pleinement parti de ses avantages en termes de croissance.

Avec l'intégration des banques centrales des six pays de la Zone Monétaire Ouest-Africaine (Gambie, Ghana, Guinée, Liberia, Nigeria et Sierra Leone), la Banque est en passe de déployer le Système Panafricain de Paiement et de Règlement (PAPSS), qui permettra aux paiements liés aux échanges et au commerce intra-africains d'être effectués en devises africaines (ce qui pourrait permettre au continent d'économiser 5 milliards USD par an). Par ailleurs, le Programme Collaboratif Africain de Garantie de Transit d'Afreximbank, qui vise à faciliter la circulation des biens au moyen d'une garantie de transit unique (par opposition à l'émission d'une garantie à chaque frontière) au sein des communautés économiques régionales dans le cadre de l'accord relatif à la ZLECAf, pourrait permettre de réaliser 300 millions USD d'économies par an. Le

En 2020, la banque a déployé avec succès 73 interventions financières à travers le continent, pour un montant total de 10,95 milliards USD.

programme sera bientôt opérationnel sur le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe.

D'excellents progrès ont été réalisés dans l'élaboration des statuts et du Plan de Mobilisation des Ressources concernant le Dispositif d'Ajustement de la ZLECAf, qui permettra aux États membres de l'Union africaine d'accéder à des ressources financières et techniques pour mettre en œuvre l'accord et atténuer les perturbations à court terme et les pertes y afférentes, conformément au mandat confié par les chefs d'État de l'Union africaine lors de leur 33e Session Ordinaire en février 2020. En outre, les travaux portant sur l'élaboration de normes africaines ont permis d'harmoniser 29 normes internationales

et 18 normes africaines dans le secteur de l'automobile, ce qui contribuera au développement d'un secteur automobile viable et facilitera le commerce et l'industrialisation dans le cadre de la ZLECAf.

En 2020, par le biais de son Programme Mondial dédié aux Multinationales Africaines (les « Champions du commerce intra-africain »), la Banque a également aidé une entreprise égyptienne à remporter un contrat de 35 millions USD en République Démocratique du Congo visant à financer l'ingénierie, la livraison, l'installation et la mise en service du projet de construction de la sous-station de distribution de haute tension de Kasumbalesa. La Banque a également apporté son appui à une autre société égyptienne pour la signature d'un contrat de 30 millions USD avec le gouvernement du Soudan du Sud concernant la construction de la route Juba-Nimule. De même, la Banque a aidé une entreprise ougandaise à remporter un contrat de revêtement d'un axe routier reliant la République démocratique du Congo à l'Ouganda en passant par les villes de Beni et Kasindi. Avec le concours de la Banque, un protocole d'accord a en outre été signé entre une compagnie pétrolière et gazière égyptienne et le ministère des Mines et des Hydrocarbures de Guinée Équatoriale pour la construction de raffineries modulaires à Kogo. Le soutien apporté par la Banque permettra à ces

entreprises de proposer des services aux pays de la région à des prix compétitifs.

Parallèlement au soutien apporté à ses diverses initiatives de facilitation du commerce intra-africain, la Banque a également investi dans un certain nombre de projets de facilitation du commerce en 2020. Ainsi, elle a soutenu la construction de 374 kilomètres de routes transfrontalières entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Mali, et a financé la modernisation et l'expansion d'un poste-frontière à guichet unique entre le Zimbabwe et l'Afrique du Sud, afin de fluidifier le commerce régional et de créer des perspectives économiques pour les collectivités situées le long de ces routes. Ces projets devraient permettre d'accroître les volumes d'échange en Afrique de l'Ouest de 400 millions USD et de réduire les temps d'attente des véhicules commerciaux à la frontière de l'Afrique australe de 35-39 heures à 2-3 heures.

INDUSTRIALISATION ET DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS

Les pays africains diversifient leurs économies et renforcent les liens régionaux. Le développement des industries leur permettra de gérer leur balance commerciale en augmentant les recettes à l'exportation et en substituant les importations de produits manufacturés. Il stimulera également la productivité, favorisera la prospérité et permettra à l'Afrique de rattraper d'autres régions et de réduire sa dépendance à l'égard de l'économie mondiale et de la demande extérieure.

La Banque contribue à mobiliser des financements privés et publics en faveur de projets stratégiques. En 2020, elle a joué un rôle déterminant dans l'élaboration de transactions financières complexes visant à attirer plus de 2 milliards USD de flux financiers internationaux en Afrique par le biais de son Programme de Syndications.

La Banque a attiré plus de 2 milliards USD de flux financiers internationaux vers l'Afrique. Les deux tiers de cette somme ont été investis dans 12 projets d'infrastructures propices au commerce répartis dans 10 pays africains.

Les deux tiers de cette somme ont été investis dans 12 projets d'infrastructures propices au commerce répartis dans 10 pays africains.

La pandémie de COVID-19 a fait ressortir la nécessité de disposer d'un système de santé durable en Afrique. Consciente de cette situation, et conformément à ses efforts de promotion des centres d'excellence régionaux dans le secteur

La Banque contribue à mobiliser des financements privés et publics en faveur de projets stratégiques.

Executive Summary

de la santé, la Banque a approuvé le déploiement de son Crédit de Préparation de Projets pour financer l'extension d'un projet de soins ambulatoires au Liberia intégrant un centre médical ambulatoire adapté de 100 lits et un établissement médical hospitalier. Une fois achevé, ce projet devrait permettre de créer environ 800 emplois directs et d'améliorer la situation sanitaire.

En exploitant le développement de la chaîne de valeur agricole, l'Afrique a la possibilité de diversifier ses exportations, d'accélérer le rythme de son industrialisation et d'améliorer les conditions de vie de sa population croissante. Dans le cadre de sa stratégie visant à promouvoir l'émergence et l'expansion d'entreprises exportatrices, la Banque a intensifié son soutien à l'un des conglomerats agricoles intégrés les plus importants et les plus dynamiques d'Afrique. Grâce à ce soutien, l'entité fournira aux petits agriculteurs un accès au marché et un éventail de services visant à faciliter les exportations et à garantir qu'une part équitable de la valeur ajoutée revienne aux producteurs. Cette action devrait permettre de créer environ 400 emplois directs dans 12 pays africains, bénéficiant à 4 500 agriculteurs locaux et générant 60 millions USD de recettes budgétaires supplémentaires pour les États africains.

En 2020, la Banque a également investi dans la chaîne de valeur du tabac en Afrique, en finançant l'achat de feuilles vertes à des agriculteurs locaux situés dans les trois principaux pays producteurs de tabac africains (Malawi, Tanzanie et Zimbabwe) pour la transformation, le conditionnement et l'exportation du tabac. Cette intervention devrait se traduire par une hausse de la capacité de transformation du tabac de l'Afrique orientale et australe d'au moins 200 000 tonnes, créant environ 200 emplois directs et bénéficiant à 100 000 agriculteurs locaux (en majorité des femmes et des jeunes).

Dans le cadre de ses efforts de développement de parcs industriels et de zones économiques spéciales, la Banque a déployé son Crédit de Préparation de Projets pour contribuer au financement des études de rentabilité et de faisabilité et au recrutement de cabinets de conseil en transactions pour deux projets de parcs industriels situés à Lilongwe et Blantyre (Malawi). Une fois achevés, ces projets devraient attirer des investissements à hauteur d'environ 2 milliards USD (soit 26 % du PIB du Malawi) dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre de l'agroalimentaire et de l'industrie légère du pays, et créer environ 21 000 emplois directs et 45 000 emplois indirects. La Banque intervient également dans le développement du parc industriel PK-24 d'Abidjan en Côte d'Ivoire, ayant obtenu l'accord de développement des autorités ivoiriennes.

Afin de veiller à ce que les produits africains soient fabriqués selon les normes internationales, la Banque déploie des Centres Africains d'Assurance Qualité à travers l'Afrique. La construction du premier de ces centres est en cours en Afrique de l'Ouest et des projets similaires sont à l'étude en Afrique de l'Est et du Nord.

Dans le but de soutenir le transport aérien intra-africain, conformément à la stratégie de l'Union Africaine relative au Marché Unique du Transport Aérien Africain, la Banque accompagne le financement de six nouveaux appareils pour une compagnie aérienne d'Afrique australe qui dessert actuellement 58 destinations, afin de renforcer ses liaisons régionales et de contribuer au renouvellement de sa flotte. Le projet contribuera à faciliter le commerce à travers l'Afrique australe et à créer une centaine d'emplois directs, ainsi que de nombreux autres emplois indirects.

Dans le secteur de l'énergie, la Banque a soutenu des investissements en Angola, au Niger, au Nigeria, au Sénégal, au Soudan du Sud et en Tunisie en finançant

Grâce à son Programme de Facilitation des Échanges, la Banque a intégré

370

banques africaines.

des contrats de maintenance et des dépenses d'investissement, ainsi que des importations de produits pétroliers et gaziers, afin d'assurer aux industries une alimentation fiable en électricité.

Dans le secteur social, le programme Afrique Créative de la Banque prévoit des plans ambitieux visant à intensifier la création d'emplois. Il cible en particulier les petites entreprises des secteurs de la mode, du cinéma, de la musique, des arts et de l'artisanat (qui évoluent pour la plupart dans le secteur informel) de manière à leur donner accès à un soutien technique, des financements, des investissements et des débouchés commerciaux.

FINANCEMENT DU COMMERCE

Le choc provoqué par la pandémie de COVID-19 s'est traduit par des contraintes de liquidité dans de nombreux pays africains. Les divers États et organismes africains ont appelé à un report des remboursements de dettes afin que ces fonds puissent être réaffectés à l'achat de fournitures

médicales et d'équipements de protection individuelle. Forte de ses expériences passées, la Banque a su rapidement mobiliser des partenariats africains et internationaux afin d'accroître la dimension et l'étendue de son soutien au continent et de contribuer à rendre le financement du commerce accessible et abordable, tout en s'efforçant de remédier à la méconnaissance du marché du financement du commerce en Afrique.

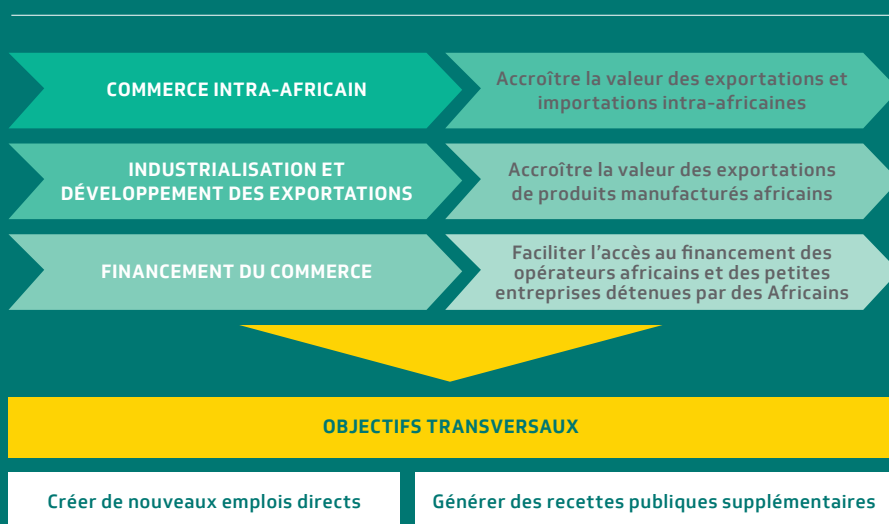
En 2020, la Banque a permis de réduire le déficit de financement du commerce en Afrique de près de 13,5 % (contre 10 % en 2019). Grâce à son Programme de Facilitation des Échanges, la Banque a intégré environ 370 banques africaines et accordé des lignes de confirmation de lettres de crédit à 128 banques dans 33 États membres. La Banque a en outre accordé 286 lignes de financement du commerce, d'un montant total de 6,5 milliards USD, à 20 pays dans l'ensemble de l'Afrique (principalement aux pays les moins avancés), pour répondre à leurs besoins dans ce domaine. Ces lignes de crédit se sont traduites par 48 960 prêts secondaires à des petites et moyennes entreprises, bénéficiant principalement aux femmes et aux jeunes. Le Programme de Services de Paiement de la Banque a également permis à 17 banques et 3 entreprises situées dans 7 États membres d'accéder à des services de paiement, ce qui a bénéficié à plus de 85 clients secondaires.

La Plateforme Africaine de Due Diligence Client de la Banque (MANSA) a été lancée le 30 novembre 2020. En 2020, 251 profils ont été publiés sur la plateforme, dont ceux d'institutions financières (53 %), d'entreprises (18 %) et de PME (29 %).

IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE

La Banque vise continuellement à améliorer sa performance en matière d'impact sur le développement. Dans cette optique, le Cadre d'Évaluation de l'Impact sur le Développement du Commerce permet à la Banque d'atteindre ses objectifs de développement du commerce intra-africain, des exportations à valeur ajoutée et de l'accès au financement du commerce, tout en créant des emplois et en générant des recettes fiscales pour les États africains. En ce qui concerne les crédits, la Banque, par le biais de ce cadre, s'efforce de remplir des objectifs de développement interne concrets et mesurables qui sont spécifiés lors de la phase de conception et, si nécessaire, réexaminés périodiquement. Ces objectifs sont liés aux objectifs de développement de la Banque à travers trois de ses principaux piliers stratégiques : le commerce intra-africain,

l'industrialisation et le développement des exportations, et le leadership dans le financement du commerce (le quatrième pilier stratégique étant la solidité et la performance financières). Les progrès accomplis au regard de ces objectifs sont suivis en permanence par le système de contrôle de la Banque, après quoi celle-ci recourt à des approches d'évaluation utilisant de multiples méthodes pour mesurer l'impact de ses interventions. Cette approche délibérée et systématique permet à la Banque de faire le point sur ses performances et d'identifier les domaines dans lesquels elle doit intensifier ses efforts. Elle permet également à la Banque de se focaliser davantage sur les résultats et de gagner en transparence et en responsabilité vis-à-vis de ses parties prenantes. En outre, le Rapport Annuel sur l'Efficacité du Développement du Commerce examine l'évolution du développement du commerce en Afrique.





Chapitre

01

Commerce intra-africain

Le développement du commerce intra-africain entraîne un échange accru de produits manufacturés et transformés, un plus grand transfert de connaissances et la production de recettes supplémentaires, contribuant à l'éradication de la pauvreté.

En donnant naissance à un marché africain unique, concurrentiel et plus riche, l'accord relatif à la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) devrait se traduire par un accroissement de plus de 50 % du commerce intra-africain, une croissance de 29 % des exportations (soit environ 560 milliards USD, essentiellement des produits manufacturés) et la sortie de 30 millions d'Africains de l'extrême pauvreté. Mais d'importantes lacunes subsistent dans les domaines de la logistique, des paiements transfrontaliers et de l'harmonisation des normes. Bien qu'elle ait perturbé le commerce et les marchés, la pandémie de COVID-19 contribue à accélérer l'essor du commerce intra-africain, indispensable aux chaînes de valeur régionales. La Banque reste pleinement engagée en faveur de la réalisation de l'accord relatif à la ZLECAf tel que le conçoit l'Union Africaine.

Commerce intra-africain

UNE NOUVELLE ÈRE POUR LE COMMERCE INTRA-AFRICAIN ET L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

On observe une évolution encourageante vers une plus grande intégration économique en Afrique. Les entreprises sont de plus en plus connectées et les investissements intra-africains deviennent une source croissante d'investissements directs étrangers. Par exemple, au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), la part de l'Ouganda dans les exportations intra-CAE est passée d'un dixième en 2005 à plus de 20 % en 2019. De même, les exportations du Sénégal vers la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest ont presque doublé au cours de la même période. Malgré

ces progrès, le degré d'intégration est actuellement insuffisant en Afrique, la part des exportations intra-régionales ne représentant que 17 % du total des exportations africaines, contre 59 % en Asie. L'impact socio-économique de la pandémie de COVID-19 sur les pays africains a été considérable. Les chaînes d'approvisionnement régionales sont perturbées, on estime à près de 17 % la contraction du commerce de marchandises en 2020, et les pertes d'emplois et de revenus augmentent chez les travailleurs indépendants. L'accord relatif à la ZLECAf a le potentiel de réduire la vulnérabilité de l'Afrique face aux perturbations du commerce et des marchés liées à la COVID-19 tout en atténuant l'impact de la pandémie sur les plus démunis. En créant un marché

qualifiés et les femmes (réduisant ainsi les inégalités). Les revenus réels pourraient également augmenter de 7 %, soit près de 450 milliards USD (aux prix et taux de change de 2014). Selon les prévisions, 30 millions d'Africains vivant dans une extrême pauvreté (c'est-à-dire sous le seuil de pauvreté de 1,90 dollar par jour) et 68 millions de personnes en situation de pauvreté modérée (mesurée à 5,50 dollars par jour, chiffre ajusté en fonction de la parité de pouvoir d'achat) pourraient sortir de la pauvreté d'ici à 2035.

Cela étant, ces résultats ne seront atteints que si des dispositifs permettant d'atténuer les perturbations à court terme liées à la ZLECAf sont mis en place et si des mesures de facilitation du commerce sont prises.

CONTRIBUTION DE LA BANQUE À LA STIMULATION DU COMMERCE INTRA-AFRICAIN

Le développement du commerce intra-africain et des chaînes d'approvisionnement pourrait jeter les bases d'une croissance axée sur les exportations. Alors que, dans le monde entier, les entreprises repensent leurs chaînes d'approvisionnement, de nouvelles perspectives d'exportation pourraient s'ouvrir pour l'Afrique, notamment vers les régions proches géographiquement.

Soutenir la mise en œuvre de l'Accord relatif à la ZLECAf

La Banque se situe au cœur des initiatives visant à assurer la réussite de la ZLECAf. En 2020, la Banque a approuvé l'octroi d'une subvention de soutien institutionnel de 3 millions USD au Secrétariat de la ZLECAf afin d'accélérer la mise en œuvre de l'accord y afférent.

Adopté en juillet 2019 par les chefs d'État de l'Union Africaine pour faciliter la mise en œuvre de l'accord relatif à la ZLECAf, le Système Panafricain de Paiement et de Règlement (PAPSS) sera bientôt opérationnel suite à l'intégration des banques centrales des six pays

Tableau 1.1 Effets de la mise en œuvre de l'Accord relatif à la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf)

	ZLECAf				Non-ZLECAf			
	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS		EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
	%	Milliards USD	%	Milliards USD	%	Milliards USD	%	Milliards USD
Agriculture	49	12	72	19	10	17	62	20
Fabrication	110	220	137	288	46	286	26	267
Ressources naturelles	8	4	8	4	2	11	8	3
Services	14	3	26	6	3	7	33	107
Total	81	239	102	317	317	321	27	397

Source : Banque Mondiale.

africain unique, compétitif et plus riche, l'accord relatif à la ZLECAf est susceptible de favoriser l'intégration régionale et le commerce intra-africain et de contribuer ainsi à stimuler le processus d'industrialisation.

Comme le montre le tableau 1.1, la mise en œuvre de l'accord relatif à la ZLECAf pourrait accroître la valeur des exportations intra-africaines de 81 % (239 milliards USD) et des exportations extra-africaines de 19 % (321 milliards USD) d'ici à 2035. Les exportations de produits manufacturés sont celles qui progressent le plus, avec quelque 506 milliards USD, soit une hausse de

220 milliards USD en Afrique et de 286 milliards USD avec le reste du monde. L'effet sur les importations est lui aussi considérable, les importations intra et extra-africaines augmentant respectivement de 102 % (317 milliards USD) et de 27 % (397 milliards USD).

La mise en œuvre de l'accord relatif à la ZLECAf devrait accroître les perspectives d'emploi et les salaires des travailleurs non qualifiés et contribuer à combler l'écart salarial hommes-femmes. Grâce à cet accord, les salaires pourraient augmenter de près de 10 % sur le continent, avec des gains plus importants pour les travailleurs non

de la Zone Monétaire Ouest-Africaine (Gambie, Ghana, Guinée, Liberia, Nigeria et Sierra Leone). La première réunion du Comité de Gouvernance du PAPSS, le 3 décembre 2020, a marqué le début de la mise en œuvre du système qui permettra le règlement en devises africaines des échanges commerciaux intra-africains, facilitant ainsi l'accès aux marchés de matières premières, des produits finis et des services, et réduisant les coûts. Le système de paiement panafricain pourrait faire économiser au continent plus de 5 milliards USD de coûts de transaction par an, et orienter vers le circuit formel une part importante des 50 milliards USD de commerce informel intra-africain dans la région. Ce premier système de paiement numérique instantané à l'échelle du continent jouera un rôle particulièrement important dans la reprise post-COVID.

En tant qu'opérateur et principal agent de règlement du PAPSS, la Banque fournit une garantie de règlement dans le système de paiement ainsi que des facilités de découvert à tous les agents de règlement. Un montant initial de 500 millions USD a été approuvé par la Banque pour le soutien des règlements des banques centrales de la Zone Monétaire Ouest-Africaine.

En collaboration avec l'Union Africaine, la Banque soutient le déploiement du Programme Collaboratif Africain de Garantie de Transit d'Afreximbank (AACTG), qui vise à faciliter la circulation des biens à travers les communautés économiques régionales au moyen d'une garantie de transit unique dans le cadre de l'accord relatif à la ZLECAf. Le programme AACTG sera bientôt opérationnel dans le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe et les transporteurs devraient être en mesure de répercuter 300 millions USD d'économies par an (4 % de la valeur des biens transitant dans le cadre du programme).

La Banque est sur le point d'achever la préparation des statuts et du Plan de Mobilisation des Ressources concernant

le Dispositif d'Ajustement de la ZLECAf, conformément au mandat confié par les chefs d'État de l'Union Africaine lors de leur 33e Session Ordinaire en février 2020. Une fois achevé, le plan fournira aux États membres de l'Union Africaine un mécanisme leur permettant d'accéder à des ressources financières et techniques pour mettre en œuvre l'accord et atténuer les perturbations à court terme ainsi que les pertes y afférentes.

En collaboration étroite avec l'Organisation Africaine de Normalisation (ORAN), la Banque travaille à l'élaboration d'une Politique Africaine relative à la Qualité et de normes africaines destinées au secteur de l'automobile afin de soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf, dynamiser le commerce intra-africain et contribuer à l'industrialisation de l'Afrique. Fruit d'une collaboration entre des experts de 49 pays africains et sept Communautés Économiques Régionales, la Politique Africaine relative à la Qualité est actuellement examinée par l'Union Africaine en vue de son adoption. Le projet portant sur l'élaboration de normes africaines pour le secteur de l'automobile a permis d'harmoniser 42 normes

dans ce secteur, ce qui contribuera au développement d'un secteur automobile viable et facilitera le commerce et l'industrialisation dans le cadre de la ZLECAf (voir Encadré 1).

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence le manque de fournitures médicales essentielles en Afrique. En 2020, la Banque et la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce ont lancé, en partenariat avec l'ORAN, une nouvelle initiative du programme Arab Africa Trade Bridges baptisée Harmonisation des Normes pour les Produits Pharmaceutiques et Équipements Médicaux en Afrique, qui vise à promouvoir la qualité et la sécurité des médicaments et des équipements médicaux importés ou produits sur le continent. Dans le cadre d'une réponse à la pandémie de COVID-19, cette initiative facilitera et améliorera la distribution des fournitures médicales à travers l'Afrique. À long terme, cela pourrait donner naissance à des chaînes d'approvisionnement régionales en produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux.

Encadré 1 : L'impact de l'harmonisation des normes dans le secteur de l'automobile

L'harmonisation des normes contribue au développement du secteur de l'automobile dans le cadre de l'accord relatif à la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf).

- Huit normes internationales et une norme africaine visent à résoudre les problèmes liés aux divergences entre les cadres réglementaires en Afrique qui restreignent la fabrication et encouragent les importations de véhicules d'occasion.
- Cinq normes internationales et deux normes africaines répondent au défi posé par les véhicules automobiles dangereux présents sur le marché.
- Trois normes internationales et trois normes africaines apportent une solution au manque de méthodes de test approuvées et harmonisées en Afrique.
- Cinq normes internationales stimulent la production de carburants de qualité pour les technologies de motorisation modernes.
- Sept normes internationales contribuent à la hausse du nombre de composants/pièces détachées certifiés, les chaînes de valeur régionales du secteur automobile ne s'étant pas développées de manière significative.
- Une norme permet d'aider les pays africains à accroître leurs capacités de fabrication en y apportant une valeur ajoutée, ce qui répond aux règles d'origine de l'accord relatif à la ZLECAf et instaure un climat de confiance entre les États membres.
- Six normes africaines stimulent la création d'un réseau fiable de fournisseurs de composants et de pièces détachées automobiles pour répondre aux besoins des clients.

Intra-African Trade

Connecter les industries africaines aux marchés

Parmi les efforts déployés par la Banque figure la promotion de l'investissement intra-africain, sachant que la croissance des investissements favorise l'essor des échanges commerciaux et le développement des chaînes de valeur régionales. À cette fin, par le biais de son Programme Mondial dédié aux Multinationales Africaines (les « Champions du commerce intra-africain »), la Banque a permis aux exportateurs africains d'équipements lourds pour infrastructures de rivaliser à armes égales avec les acteurs mondiaux présents sur les marchés africains, leur permettant ainsi de remporter des contrats de construction dans les pays africains malgré la forte concurrence des acteurs internationaux. En 2020, la Banque a aidé une entreprise égyptienne à remporter un

contrat de 35 millions USD en République Démocratique du Congo visant à financer l'ingénierie, la livraison, l'installation et la mise en service du projet de construction de la sous-station de distribution de haute tension de Kasumbalesa. Un autre contrat de 150 millions USD visant à améliorer le réseau de distribution d'électricité à Madagascar est en cours de négociation.

La Banque facilite également le financement de la construction de la route Juba-Nimule, dans le cadre d'un contrat de 30 millions USD attribué à une société égyptienne, et un contrat de 120 millions GBP a été signé entre une société panafricaine et le gouvernement de la Côte d'Ivoire pour la construction du stade d'Abidjan. De même, la Banque a aidé une entreprise ougandaise à remporter un contrat de revêtement d'un axe routier reliant la République

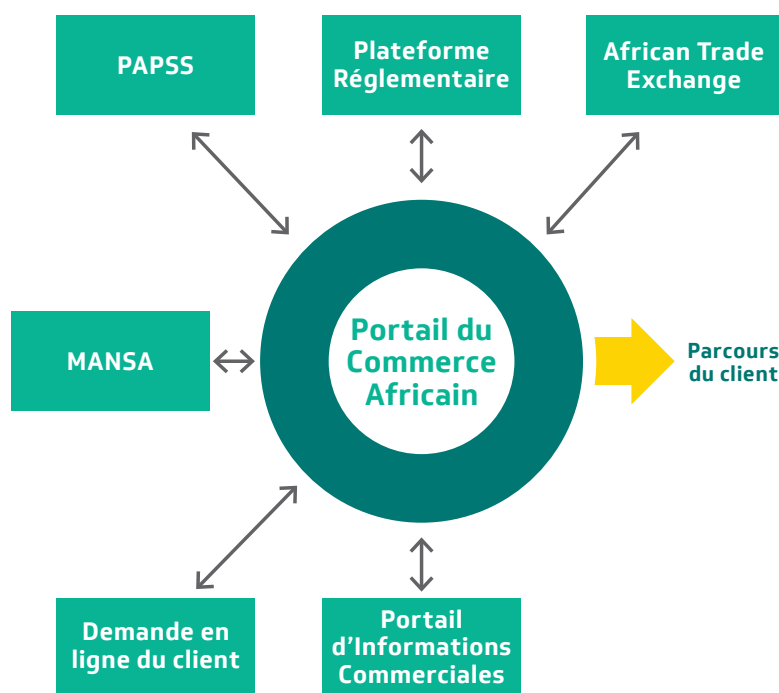
démocratique du Congo à l'Ouganda en passant par les villes de Beni et Kasindi. Avec le concours de la Banque, un protocole d'accord a en outre été signé entre une compagnie pétrolière et gazière égyptienne et le ministère des Mines et des Hydrocarbures de Guinée Équatoriale pour la construction de raffineries modulaires à Kogo. La Banque a aidé une société holding égyptienne à étendre ses activités en Éthiopie, ce qui lui a permis d'augmenter la capacité de brasserie de 1 million d'hectolitres par an, créant ainsi 233 emplois et générant des retombées positives pour 243 petites entreprises éthiopiennes.

Le Salon du Commerce Intra-Africain (IATF) a déjà un impact sur l'ouverture du continent africain ; la deuxième édition de l'IATF aura lieu à Durban (Afrique du Sud), dans le prolongement de la première

Encadré 2. Le Portail du Commerce Africain : feuille de route concernant la vision numérique d'Afreximbank

Pour illustrer la manière dont ces systèmes facilitent le commerce, prenons l'exemple d'un exportateur/importateur engagé dans des activités commerciales intra-africaines.

- (1) L'exportateur/importateur peut commencer par consulter le **Portail d'Informations Commerciales** pour identifier les marchés et les acheteurs potentiels de ses biens et services.
- (2) L'exportateur/importateur peut également se rendre sur la plateforme **African Trade Exchange** pour faire du commerce dans le cadre des dispositions de l'accord relatif à la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine.
- (3) Après avoir identifié un acheteur/vendeur potentiel, l'exportateur/importateur peut procéder à une vérification préalable de ce dernier sur la plateforme de Due Diligence Client **MANSA**.
- (4) L'exportateur/importateur peut ensuite solliciter un financement commercial, des garanties sur le risque pays, des garanties inter-États ou d'autres produits proposés par Afreximbank (ou d'autres fournisseurs de financement), auxquels il est possible d'accéder par le biais du service de **demande en ligne ou du marché ouvert d'A2F** sur le **Portail d'Informations Commerciales**.
- (5) La **Plateforme Réglementaire** constitue un guide précieux des réglementations applicables à l'exportation/importation de biens ou de services du point de vue des normes, lois, licences, permis, etc. en vigueur dans les pays concernés. L'exportateur/importateur peut effectuer toutes ces opérations à partir d'un guichet unique, ce qui simplifie les opérations commerciales intra-africaines et en accroît l'efficacité.
- (6) Le vendeur/acheteur peut recevoir/envoyer son paiement une fois les biens livrés/réceptionnés. Le paiement/la réception peut être facilité(e) par le **Système Panafricain de Paiement et de Règlement (PAPSS)**.



édition organisée avec succès en Égypte en 2018. Sur les 32 milliards USD de transactions commerciales conclues lors du premier Salon IATF, 74,6 % étaient clôturées en décembre 2020 (7,9 % sont toujours en cours et 17,5 % ne se sont pas concrétisées). Parmi les pays bénéficiaires figurent l'Égypte, le Ghana, le Malawi, le Maroc, la Namibie, le Nigeria, la Sierra Leone et l'Afrique du Sud.

Transformer le commerce intra-africain par l'innovation

La pandémie de COVID-19 a souligné l'importance de l'innovation numérique pour améliorer l'accès au marché et la compétitivité. Pour saisir les nouvelles opportunités, la Banque crée un écosystème numérique (le Portail du Commerce Africain) (voir Encadré 2). Le portail comprend cinq plateformes numériques destinées à accélérer les échanges commerciaux intra-

africains en éliminant ou en réduisant de manière significative les principaux goulets d'étranglement qui freinent les flux commerciaux et financiers sur le continent, et en incitant le secteur privé à participer davantage au commerce grâce à un meilleur accès aux services commerciaux ainsi qu'aux systèmes de paiement et de financement intra-africains.

On estime qu'une fois mise en place, cette plateforme novatrice contribuera à tripler la part du commerce intra-africain dans le commerce total du continent.

Tirer parti de la facilitation du commerce intra-africain

Les entraves au commerce en Afrique sont en grande partie imputables à ses coûts élevés. De ce fait, la facilitation du commerce reste essentielle pour une mise en œuvre réussie de l'accord relatif à la

ZLECAf. Dans cette optique, la Banque a financé en 2020 la construction de 224 km de routes transfrontalières dans le corridor commercial situé entre la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, la Guinée et le Mali, ainsi que de 100 km de routes depuis la frontière Kankan-Mandiana vers la Côte d'Ivoire et le Mali. Ces projets routiers devraient stimuler le commerce entre ces pays, renforcer leur contribution au commerce intra-africain de 4,4 % et créer plus de 400 emplois.

La Banque investit également dans la modernisation et l'extension d'un poste-frontière à guichet unique entre le Zimbabwe et l'Afrique du Sud afin de réduire le temps d'attente des véhicules commerciaux de 35-39 heures à 2-3 heures, avec à la clé des économies potentielles d'environ 400 à 600 USD par jour (voir Encadré 3).

Encadré 3 : Modernisation et extension du poste-frontière de Beitbridge au Zimbabwe

Beitbridge est l'un des postes-frontières les plus fréquentés d'Afrique australe. Chaque jour, environ 15 000 personnes et 500 camions traversent la frontière, et cette affluence s'intensifie aux heures de pointe.

La modernisation et l'extension du poste-frontière permettront de réduire le temps d'attente des véhicules commerciaux de 35-39 heures à 2-3 heures. L'autre option est le poste-frontière reliant le Botswana à l'Afrique du Sud, avec un temps d'attente de 3 à 5 heures. La mise en place d'un système de pré-paiement pour les transporteurs permettra en outre d'améliorer l'efficacité du poste-frontière et éliminera la nécessité pour les chauffeurs routiers de conserver de l'argent liquide, réduisant ainsi les risques potentiels.





Chapitre 02

Industrialisation et développement des exportations

L'industrialisation de l'Afrique progresse. La part des exportations de produits manufacturés a augmenté au fil du temps, même si les chiffres globaux du commerce et de la production masquent de fortes différences de performance selon les entreprises. Les exportations sont très concentrées, quelques « super exportateurs » dominant le lot. L'atténuation des obstacles directs au développement industriel devrait inciter les entreprises à exporter, dans tous les secteurs, et plus particulièrement les entreprises de taille moyenne. La pandémie de COVID-19 a mis les industries africaines à rude épreuve, menaçant d'effacer des décennies de progrès et de compromettre les objectifs à long terme, mais elle offre également de nouvelles opportunités et pourrait contribuer à la naissance d'un secteur manufacturier remodelé et plus résistant après la reprise, à condition que les obstacles à l'industrialisation soient surmontés. En tant qu'institution de financement du développement du commerce, la Banque joue un rôle de facilitation et de catalyseur, collaborant avec les secteurs public et privé ainsi qu'avec des organisations internationales spécialisées en vue de lever ces obstacles à l'industrialisation.

Industrialisation et développement des exportations

STIMULER LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DANS LE SILLAGE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

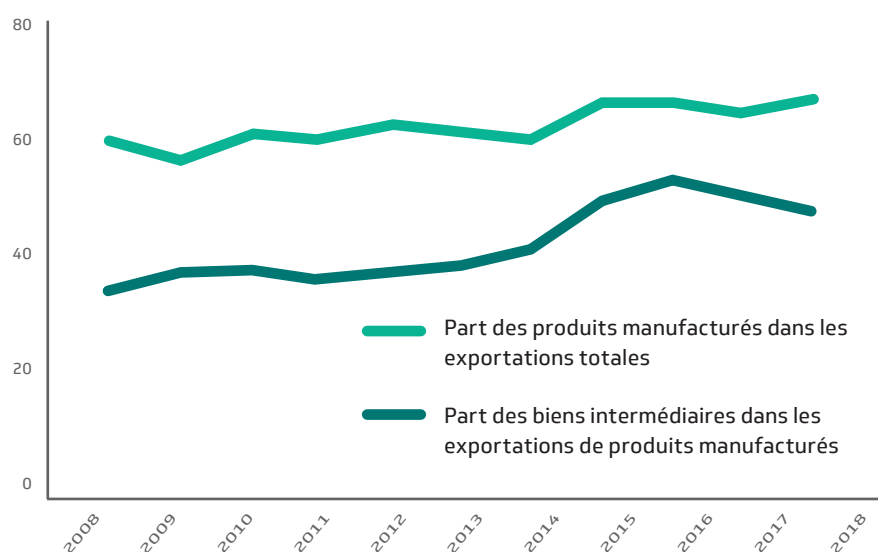
La part des exportations de produits manufacturés africains a augmenté au fil du temps, passant de 35,5 % en 2008 à 48,9 % en 2018. Les exportateurs sont de plus en plus intégrés aux chaînes de valeur mondiales, mais principalement en tant que fournisseurs d'intrants intermédiaires en amont.

10 % des entreprises exportent plus de la moitié de leur production. Loin d'être propre à l'Afrique du Sud, cette situation concerne également d'autres pays africains comme le Lesotho, Madagascar, la Zambie et d'autres (ONUDI, Plateforme d'analyse de l'industrie 2020). Par conséquent, les tendances observées dans les données globales reflètent généralement les performances des grandes entreprises qui dominent les

régions du monde (McKinsey 2020). Cette dépendance à l'égard des chaînes d'approvisionnement mondiales a été particulièrement mise en évidence au plus fort de la pandémie. Elle accroît également les coûts des entreprises africaines et nuit à la compétitivité des exportations. Sur une période de cinq ans, une initiative de taille visant à réduire la dépendance à l'égard des chaînes d'approvisionnement mondiales pourrait ajouter initialement 10 à 20 milliards USD à la production manufacturière du continent si 5 à 10 % des biens intermédiaires importés pouvaient être produits dans la région (McKinsey 2020).

Malgré son impact dévastateur sur le secteur manufacturier africain, la pandémie pourrait être l'occasion d'intensifier le rythme d'une industrialisation inclusive et de diversifier les exportations. De nouvelles perspectives sont susceptibles de se présenter, les investisseurs cherchant à diversifier les sources d'approvisionnement pour renforcer la

Figure 2.1 Exportations de produits manufacturés de l'Afrique (pourcentage)



Source : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel, Plateforme d'analyse de l'industrie 2020.

Sur l'ensemble du continent, le nombre d'entreprises qui innove sur leurs marchés et génèrent une réelle valeur ajoutée ne cesse d'augmenter. Toutefois, comparée à la part des exportations de produits manufacturés d'autres régions (p. ex. l'Europe à 89 % ou la région Amériques à 78 %), la contribution du secteur manufacturier africain est nettement inférieure. Les exportations sont également très concentrées, quelques « super exportateurs » dominant le lot. Ainsi, en Afrique du Sud, environ 19 à 24 % des entreprises manufacturières exportent leurs produits, mais moins de

exportations, et pas nécessairement celles des petites entreprises manufacturières.

L'industrie manufacturière doit pouvoir accéder à un large éventail d'intrants intermédiaires, et les importations constituent la seule option dont disposent de nombreuses entreprises africaines pour accéder à ces intrants. Toutefois, des études récentes montrent que pour chaque dollar de produit manufacturé, l'Afrique importe environ 40 cents d'intrants de l'extérieur du continent, soit plus que la plupart des autres

Les interventions de la Banque permettront à plus d'un million d'Africains de bénéficier de projets d'investissement

résilience de la production. La crise offre aux pays africains l'occasion de créer des chaînes de valeur pour le matériel médical, les produits pharmaceutiques et les équipements de protection individuelle. Le secteur de la confection et du textile pourrait également être restructuré afin de répondre aux besoins du secteur de la santé tout en profitant de la rupture des chaînes d'approvisionnement de la Chine et de l'Europe. Face à la hausse progressive du nombre de pays imposant des mesures de confinement pour enrayer la propagation de la COVID-19, les chaînes d'approvisionnement du secteur agricole et des produits alimentaires transformés ont été perturbées, offrant ainsi la possibilité de créer des chaînes d'approvisionnement régionales et de nouer des partenariats avec les distributeurs. Il est également possible de construire des infrastructures de production pour soutenir le secteur du transport de marchandises et le tourisme médical intra-africain.

CONTRIBUTION DE LA BANQUE AU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Le soutien apporté par la Banque à l'industrialisation et au développement des exportations a pour but d'attirer d'autres investissements publics et privés afin de mobiliser les fonds nécessaires au développement des infrastructures propices au commerce en Afrique.

Les interventions de la Banque permettront à plus d'un million de personnes en Afrique de bénéficier de projets d'investissement dans le secteur agroalimentaire (Afrique du Sud, Burkina Faso, Éthiopie, Kenya, Malawi, Mozambique, Nigeria, Ouganda, Tanzanie, Togo, Zambie et Zimbabwe), dans les infrastructures propices au commerce (Angola, Côte d'Ivoire, Liberia, Malawi, Niger, Nigeria, Sénégal, Soudan du Sud et Tunisie) et dans le développement des petites entreprises (Botswana, Cameroun, Ghana, Nigeria, République démocratique du Congo, République du Congo et Sénégal).

Promouvoir l'agroalimentaire pour diversifier les économies

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture estime que jusqu'à 50 % de la production agricole de l'Afrique est perdue chaque année entre la ferme et le marché, en raison de problèmes allant de l'utilisation inefficace des intrants à l'inadéquation des installations de

volatilité des prix et risque de réduire encore davantage la consommation des ménages.

Dans le cadre de sa stratégie visant à promouvoir l'émergence et l'expansion d'entreprises exportatrices, la Banque, par le biais de ses investissements dans l'un des conglomerats agricoles intégrés les plus importants et les plus dynamiques d'Afrique, a intensifié son soutien afin de fournir aux petits exploitants agricoles de plusieurs pays (Afrique du Sud, Burkina Faso, Éthiopie, Kenya, Malawi, Mozambique, Nigeria, Ouganda, Tanzanie, Togo,

Ouganda, Zambie et Zimbabwe) un accès au marché et un éventail de services facilitant les exportations, et de garantir qu'une part équitable de la valeur ajoutée revienne aux producteurs. Cette action permettra de créer environ 400 emplois directs sur le continent, bénéficiant à 4 500 agriculteurs locaux et générant 60 millions USD de recettes budgétaires supplémentaires pour les États africains.

En 2020, la Banque a également investi dans la chaîne de valeur du tabac en Afrique, en finançant l'achat de feuilles vertes à des agriculteurs locaux situés dans les trois principaux pays producteurs de tabac africains (Malawi, Tanzanie et Zimbabwe) pour la transformation, le conditionnement et l'exportation du tabac (voir Encadré 4). Cette intervention devrait se traduire par une hausse de la capacité de transformation du tabac de l'Afrique orientale et australe de 200 000 tonnes, créant environ 200 emplois et bénéficiant à 100 000 agriculteurs locaux (en majorité des femmes et des jeunes).

Faciliter l'accès aux infrastructures liées au commerce

La pandémie de COVID-19 a fait ressortir la nécessité de disposer d'un système de santé solide et durable en Afrique. Au Liberia par exemple, alors que le gouvernement a cherché à mettre en place un système de santé résilient, le pays est confronté à une

Encadré 4 : Financer les chaînes de valeur du tabac en Afrique pour stimuler les exportations à valeur ajoutée

Les producteurs sont le point de départ de la plupart des chaînes de valeur. Le fait de les aider à capter la valeur ou à élaborer des produits à valeur ajoutée permet d'améliorer les performances de la chaîne de valeur, tout en augmentant les revenus et l'emploi en milieu rural et en exploitant la croissance économique au profit des zones rurales. La valeur du produit augmente à mesure qu'il franchit les étapes de la chaîne de valeur.

La culture du tabac est importante pour le Malawi, la Tanzanie et le Zimbabwe, représentant environ 40 à 50 % de leurs recettes d'exportation. Le soutien apporté aux entités engagées dans la production de tabac permet d'accroître les recettes d'exportation de ces pays et, par voie de conséquence, les devises étrangères dont ils ont grand besoin. Il permet également de créer des emplois et de faciliter la diversification des exportations, ce qui, à son tour, réduit la pauvreté.



stockage, de transformation et de transport post-récolte. Ces difficultés ont été exacerbées par la pandémie de COVID-19 qui a perturbé les chaînes d'approvisionnement, augmenté la

Industrialisation et développement des exportations

Encadré 5 : Reconfigurer les infrastructures de santé au Liberia

Grâce au soutien apporté par Afreximbank au Medical Solution Centre de Jahmale, les citoyens libériens ont pu accéder à des installations jusque-là inexistantes.

Principales réalisations du centre au cours de sa première année complète d'activité (2020) :

- Premier système d'IRM au Liberia, réalisant plus de 300 examens ;
- Seul appareil de mammographie fonctionnel dans le pays, au service de plus de 200 patientes ;
- Seul centre en mesure de produire des tomographies interprétées par des radiologues, générant plus de 750 clichés accompagnés de rapports officiels ;
- 5 000 études réalisées en laboratoire ; et
- Prise en charge de plus de 3 000 patients.

Le centre est en passe d'intensifier ses activités. À ce jour, il prend en charge 25 patients par jour en moyenne (+400 % par rapport à 2019), assure 40 procédures d'imagerie par jour (+300 % par rapport à 2019) et réalise 100 tests en laboratoire par jour (+42 % par rapport à 2019).



grave pénurie de ventilateurs, avec seulement cinq appareils en état de marche pour une population d'environ 4,9 millions d'habitants. En outre, selon l'Organisation Mondiale de la Santé, le Liberia présente l'un des taux de mortalité maternelle les plus élevés, estimé à 1 072 pour 100 000 naissances vivantes contre un taux de mortalité moyen de 533 pour 100 000 naissances vivantes sur le continent. De même, son taux de mortalité infantile des moins de cinq ans s'inscrit à 94 pour 1 000 naissances vivantes contre une moyenne de 34 pour 1 000 naissances vivantes sur le continent.

Consciente de cette situation et conformément à ses efforts de promotion des centres d'excellence régionaux dans le secteur de la santé, la Banque a approuvé en 2020 le déploiement de son Crédit de Préparation de Projets pour financer la préparation d'études de faisabilité et d'études d'évaluation de l'impact environnemental, ainsi que la prestation de services de conseil en matière de transaction, en vue de l'extension d'un projet de soins ambulatoires intégrant un centre médical ambulatorio adapté de 100 lits et un établissement médical hospitalier à Monrovia. Ce projet devrait permettre de créer environ 300 emplois pendant la phase de construction et environ 500

emplois en phase opérationnelle ; une fois achevé, il aura des retombées positives en matière de santé.

Dans le cadre de ses efforts de développement de parcs industriels et de zones économiques spéciales, la Banque encourage ses États membres à tirer parti de leurs avantages concurrentiels pour produire des biens et services à valeur ajoutée pouvant être intégrés dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. En 2020, la Banque a déployé son Crédit de Préparation de Projets pour contribuer au financement des études de rentabilité et de faisabilité (aspects techniques, financiers, commerciaux et environnementaux) et au recrutement de cabinets de conseil en transactions pour deux projets de parcs industriels situés à Lilongwe et Blantyre (Malawi). Une fois achevés, ces projets devraient attirer des investissements à hauteur d'environ 2 milliards USD (soit 20 % du produit intérieur brut du Malawi) dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre de l'agroalimentaire et de l'industrie légère du pays, et créer environ 21 000 emplois directs et 45 000 emplois indirects. La Banque intervient également dans le développement du parc industriel PK-24 d'Abidjan en Côte d'Ivoire, ayant obtenu l'accord de développement des autorités ivoiriennes.

Afin de veiller à ce que les produits africains soient fabriqués selon les normes internationales et pour renforcer la compétitivité et la popularité des produits « Made in Africa », la Banque facilite l'émergence de Centres Africains d'Assurance Qualité sur l'ensemble du continent. La construction du premier de ces centres est en cours au Nigeria et des projets similaires sont à l'étude en Égypte, en Éthiopie et en Tanzanie. En 2020, la Banque a également approuvé une subvention de 150 000 USD au Southern African Development Community Accreditation Service (SADCAS), qui contribuera à soutenir les efforts du SADCAS visant à aider les industriels africains à satisfaire aux normes, accéder à de nouveaux marchés, attirer de nouveaux investisseurs et accroître la satisfaction des acheteurs.

Dans le but de soutenir le transport aérien intra-africain, conformément à la stratégie de l'Union Africaine relative au Marché Unique du Transport Aérien Africain, la Banque aide Angola Airlines à définir des normes d'exploitation de flottes modernes et sobres en carburant pour les compagnies aériennes en Afrique. À court terme, six nouveaux appareils viendront s'ajouter à la flotte de cette compagnie aérienne, qui dessert actuellement 58 destinations, afin de renforcer ses liaisons régionales et de

contribuer au renouvellement de sa flotte. Le projet contribuera à faciliter le commerce à travers l'Afrique australe et à créer une centaine d'emplois directs, ainsi que de nombreux autres emplois indirects.

Dans le secteur de l'énergie, la Banque a soutenu des investissements en Angola, au Niger, au Nigeria, au Sénégal, au Soudan du Sud et en Tunisie en mettant des ressources à disposition pour le financement de contrats de maintenance et de dépenses d'investissement, ainsi que pour l'importation de produits pétroliers et gaziers afin d'assurer aux industries une alimentation fiable en électricité. Le soutien apporté à une entreprise tunisienne visant à faciliter l'importation stratégique de gaz, principalement en provenance d'Algérie et d'Égypte, permettra aux sociétés des secteurs minier, manufacturier et agroalimentaire du pays d'améliorer leur productivité et l'utilisation de leurs capacités, contribuant ainsi à la croissance des exportations, du PIB et des rentrées de devises.

Soutenir le développement des petites et moyennes entreprises

Les petites et moyennes entreprises africaines ont un rôle fondamental à jouer dans la transformation des économies africaines et dans l'accélération de l'industrialisation. À l'heure actuelle, seules 15 % des quelque 90 millions de PME africaines évoluent dans le secteur formel.

La Banque, par le biais de sa stratégie visant à promouvoir l'émergence et l'expansion de sociétés d'exportation commerciales, encourage les petites et moyennes entreprises à rejoindre l'économie formelle en leur facilitant l'accès au marché. Le programme Afrique Créative de la Banque aide également les PME des secteurs de la mode, du cinéma, de la musique, des arts et de l'artisanat (qui évoluent pour la plupart dans le secteur informel) à obtenir un soutien technique, des financements, des investissements et des débouchés commerciaux.

Par ailleurs, la Banque continue de soutenir les petites et moyennes entreprises de la chaîne d'approvisionnement des exportations qui ne trouvent pas d'alternative viable au financement bancaire classique. En 2020, un montant de 4 millions USD a été approuvé en faveur de sociétés d'affacturage africaines, dont ont bénéficié des PME au Botswana, au Cameroun, en République Démocratique du Congo, en République du Congo, au Ghana, au Nigeria et au Sénégal. La Banque soutient en outre la création d'un environnement juridique et réglementaire favorable à l'affacturage, en apportant des garanties et une assistance technique et en nouant des partenariats stratégiques pour promouvoir le développement de l'affacturage sur le continent. Grâce aux initiatives de la Banque et de Factors Chain International, trois sociétés basées au Kenya, à Maurice et au Nigeria ont rejoint cette dernière en 2020.

Un Fonds pour le Développement des Exportations en Afrique

Les efforts fournis par l'Afrique pour diversifier ses exportations afin qu'elles ne se limitent pas aux matières premières ne peuvent se concrétiser sans la mise en place d'un fonds qui permettra d'apporter le financement en capital à long terme nécessaire à de tels projets. Le Fonds pour le Développement des Exportations en Afrique (FEDA), filiale de la Banque, est un fonds d'investissement en capital axé sur le développement qui a été lancé en 2018 et est entré dans sa phase opérationnelle en 2019. Il élargit l'offre de la Banque en y incluant les investissements de capital et facilitera les investissements directs étrangers dans les secteurs d'exportation africains en vue de réduire le déficit de financement en capital, qui se monte à 110 milliards USD par an dans les secteurs liés au commerce.

Le FEDA investira dans tous les segments de marché, en privilégiant les petites et moyennes entreprises qui présentent des déficits de financement importants.

La Banque a consenti un montant de **4m USD** à des sociétés africaines d'affacturage, au profit des petites et moyennes entreprises.

Il investira également dans des sociétés parvenues à maturité et dans des startups en cas d'insuffisance de fonds sur le marché et dès lors que ces investissements auront une forte valeur ajoutée et un impact sur le développement en Afrique. La Banque a engagé 350 millions USD dans le FEDA, y compris des engagements pour le fonctionnement d'un fonds de crédit, des investissements dans les initiatives stratégiques de la Banque et des engagements à déployer dans le cadre de fonds en commandite simple. Le 22 novembre 2020, la Banque et la République du Rwanda ont signé des documents importants concernant la création du Fonds. L'Accord portant Création crée le FEDA et l'Accord de Siège prévoit que la République du Rwanda en accueillera le siège social. Le gouvernement mauritanien a également signé l'Accord portant Création.



Chapitre 03

Financement du commerce

Avec la propagation de la COVID-19, les prix des actifs à risque et des matières premières ont fortement chuté et les rendements des obligations d'État ont atteint des niveaux historiquement bas, reflétant la nette dégradation de l'appétit pour le risque et des perspectives de croissance économique mondiale et africaine. La crise a appelé à la mise en place de mécanismes d'urgence, comme les lignes de crédit de financement du commerce et les instruments d'atténuation des risques spécifiquement destinés aux transactions liées au commerce. Forte de ses succès passés, la Banque a su rapidement mobiliser des partenariats africains et internationaux afin d'accroître la dimension et l'étendue de son soutien au continent et de contribuer à rendre le financement du commerce plus accessible et plus abordable, tout en s'efforçant de remédier à la méconnaissance du marché du financement du commerce en Afrique. À travers ses programmes innovants et diversifiés, Afreximbank apporte des solutions africaines aux besoins de financement du commerce en Afrique.

Financement du commerce

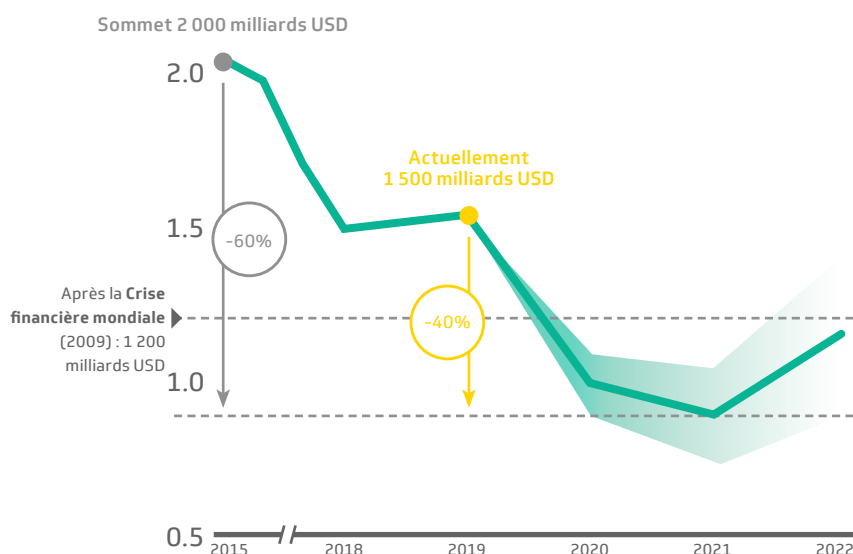
IMPACT DE LA COVID-19 SUR LE FINANCEMENT DU COMMERCE EN AFRIQUE

Bien qu'il se réduise, le déficit de financement du commerce en Afrique reste inacceptable. Selon le Rapport 2020 sur le Financement du Commerce de la Banque Africaine de Développement et d'Afreximbank, sur les neuf années précédant 2019, le déficit de financement du commerce en Afrique a atteint en moyenne 91 milliards USD. Il a diminué lentement mais sûrement, passant de 120 milliards USD en 2011 à 70 milliards USD fin 2016. Mais cette tendance baissière s'est depuis inversée. En 2019, il était estimé à 81,8 milliards USD. Sachant que le déficit de financement du commerce à l'échelle mondiale était estimé à 1 500 milliards USD en 2018, la demande insatisfaite moyenne en Afrique représente 5,5 % de ce déficit.

Parallèlement, la valeur moyenne du financement du commerce par l'intermédiaire des banques en Afrique a été estimée à 417 milliards USD (soit 40 % du commerce total sur le continent). À titre de comparaison, 80 % du commerce mondial est financé par les banques, ce qui suggère que le commerce africain est fortement négligé par ces dernières. La concurrence, les nouvelles réglementations bancaires sur la connaissance du client et la lutte contre le blanchiment de capitaux, ainsi que les exigences strictes en matière de fonds propres introduites au lendemain des crises financières mondiales ont

La Banque contribue à combler les lacunes en termes de financement et de connaissances sur le marché.

Figure 3.1 Afflux d'investissements directs étrangers internationaux



Source : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement.

augmenté les coûts de contrôle préalable (dits de « Due Diligence ») et réduit les marges, rendant les petites transactions, notamment celles des PME, non rentables pour les banques.

Avant la pandémie de COVID-19, le déficit de financement du commerce en Afrique était déjà important et en expansion. Il s'est depuis aggravé. Alors que la crise suscite de nouvelles demandes uniques, l'offre de financement du commerce est mise à rude épreuve et les rendements de ces opérations de financement subissent une pression à la baisse. En outre, l'effet combiné du niveau de la dette libellée en monnaie étrangère arrivant à échéance, de la dépendance à l'égard de matières premières uniques et de la marge budgétaire limitée a réduit la marge de manœuvre des États africains pour faire face aux crises et a pesé sur l'appétit pour le risque des banques correspondantes nationales et transfrontalières.

La pandémie a entraîné une chute brutale des flux d'investissement, frappant l'Afrique de plein fouet. Les afflux

d'investissements directs étrangers internationaux devraient diminuer de près de 40 % en 2020 par rapport aux 1 540 milliards USD enregistrés en 2019, les ramenant sous la barre des 1 000 milliards USD pour la première fois depuis 2005 (Figure 3.1). La crise de la COVID-19 est survenue à un moment où les investissements directs étrangers étaient déjà en baisse, les entrées de capitaux en Afrique ayant chuté de 10 % en 2019 pour atteindre 45 milliards USD ; leur contraction est estimée à 25-40 % en 2020.

Un nouvel accroissement du déficit de financement freinera les efforts de relance et limitera la croissance économique et le potentiel de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine. Le fait de soutenir la capacité du secteur financier à octroyer des financements pour le commerce permettra d'accélérer le redressement post-pandémie en fournissant le financement nécessaire à la reprise des activités commerciales et à la relance du commerce.

CONTRIBUTION D'AFREXIMBANK À LA RÉDUCTION DU DÉFICIT DE FINANCEMENT DU COMMERCE EN AFRIQUE

La Banque contribue à combler les lacunes en termes de financement et de connaissances sur le marché africain du financement du commerce. En 2020, la Banque a permis de réduire le déficit de financement du commerce en Afrique de près de 13,5 % (contre 10 % en 2019).

En 2020, le portefeuille de prêts de la Banque comptait 73 interventions pour un décaissement total de 10,95 milliards USD (cf. Figures 3.2 et 3.3 pour une ventilation par secteur et par orientation des échanges). Le biais en faveur du commerce extra-africain en 2020 était principalement dû aux importations de produits pharmaceutiques et de matériel médical en réponse à la pandémie de COVID-19. Le temps nécessaire entre approbation et décaissement a été géré à la baisse. Les fonds de roulement de la Banque proviennent de diverses sources et favorisent les possibilités de cofinancement avec d'autres partenaires de développement et financiers.

Par le biais de son Programme de Facilitation des Échanges, qui comprend le Programme de Confirmation de Lettre de Crédit et le Programme de Garantie de Confirmation de Lettre de Crédit, la Banque a intégré 370 banques africaines et accordé des lignes de confirmation de lettres de crédit à 128 banques dans 33 États membres.

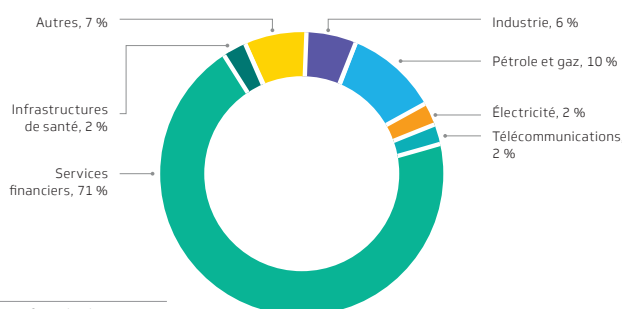
La Banque a en outre accordé 286 lignes de financement du commerce, d'un montant total de 6,5 milliards USD, à 20 pays d'Afrique (principalement aux pays les moins avancés), pour répondre à leurs besoins dans ce domaine. Parmi ces lignes de crédit, 156 ont été octroyées à l'Afrique australe pour un montant de 399 millions USD, 94 à l'Afrique de l'Ouest pour 2,1 milliards USD, 22 à l'Afrique centrale pour 223,8 millions USD, 8 à l'Afrique du Nord pour 3,6 milliards USD et 6 à l'Afrique de l'Est pour 196 millions USD. Ces lignes de crédit se sont traduites par 48 960 prêts secondaires à des petites et moyennes entreprises, bénéficiant principalement aux femmes et aux jeunes.

La Plateforme Africaine de Due Diligence Client de la Banque a été lancée le 30 novembre 2020. Elle constituera l'unique source fiable de données primaires nécessaires à la réalisation des procédures de « Due Diligence » et de connaissance du client sur les entités africaines, y compris les institutions financières, entreprises et PME, conformément aux meilleures pratiques. Elle permettra également de relever les principaux défis liés au commerce auxquels le continent est confronté, notamment le manque d'informations sur le marché, le coût élevé des transactions commerciales et la difficulté de trouver des contreparties africaines. En 2020, 251 profils ont été publiés sur la plateforme, dont ceux d'institutions financières (53 %), d'entreprises (18 %) et de PME (29 %).

La Banque a en outre accordé 286 lignes de financement du commerce, d'un montant total de **6,5 milliards USD**, à 20 pays d'Afrique.

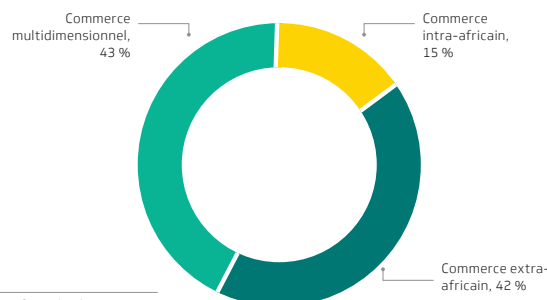
Enfin, en 2020, la Banque a contribué au développement de structures de crédit à l'exportation nationales et continentales, par le biais de son Programme d'Exportation aux Pays, afin d'aider les exportateurs africains à rivaliser de manière concurrentielle avec les exportateurs d'autres régions du monde. En outre, la Banque a aidé la Banque centrale d'Égypte à créer une société de garantie contre le risque de crédit à l'exportation et a signé un mandat avec le Fonds de Développement des Exportations du Malawi aux fins de la réaffectation et du repositionnement du fonds.

Figure 3.2 Décaissements d'Afreximbank en 2020, par secteur



Source: Afreximbank.

Schéma 3.3 Décaissements d'Afreximbank pour le financement du commerce en 2020, par orientation des échanges commerciaux



Source: Afreximbank.



Chapitre 04

Impact sur le développement du commerce

Conformément à son Plan Stratégique 2017-21, la Banque axe ses efforts sur le soutien à la transformation économique de l'Afrique et, dans l'exercice de ce mandat, vise à optimiser l'impact de ses activités sur le développement et à produire des résultats en matière de développement de la manière la plus efficace possible. Pour garantir des résultats optimaux, la Banque dispose d'un cadre d'Évaluation de l'Impact sur le Développement du Commerce (TDIA).

Impact sur le développement du commerce

Élaboré en 2018, le cadre TDIA a été mis en œuvre en 2019 pour mieux suivre et optimiser l'impact des interventions de la Banque sur ses objectifs en matière de développement. En 2020, une étape importante a été franchie avec l'élaboration des lignes directrices relatives aux notations TDIA et l'adoption de la feuille de route TDIA pour une mise en œuvre effective. La Banque a également appliqué son Cadre d'Impact sur le Développement au Fonds pour le Développement des Exportations en Afrique (FEDA), qui sera mis en œuvre en 2021. Par ailleurs, la Banque a publié en 2020 son premier Rapport Annuel sur l'Efficacité du Développement du Commerce, au moyen duquel elle rend compte à la direction et aux parties prenantes de la contribution de ses interventions sur le commerce et le développement de l'Afrique.

En 2021, la Banque appliquera les notations TDIA à son évaluation initiale des crédits afin de déterminer dans quelle mesure elles sont susceptibles de l'aider à remplir ses objectifs de développement et de guider la sélection du portefeuille de manière optimale. Chaque crédit en cours d'intégration se verra attribuer une note TDIA (élevée, moyenne ou faible) avant d'être soumis à une évaluation préalable.

Au nombre des autres initiatives figurent l'élaboration d'un cadre de suivi et d'évaluation pour le Dispositif d'Ajustement de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine et la Stratégie Automobile, ainsi qu'un cadre de suivi et d'évaluation des performances des parcs agroalimentaires intégrés pour l'industrialisation en milieu rural, en collaboration avec d'autres partenaires de développement et sous la coordination de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel.

La concrétisation des objectifs de développement de la Banque et le soutien au programme de transformation de l'Afrique dépendent du déploiement efficace de ses programmes et produits. À ce titre, la Banque continuera de renforcer sa capacité d'évaluation de l'impact sur le développement du commerce afin de mesurer ses performances par rapport aux résultats attendus en matière de développement, en permettant un retour d'information en temps réel sur les actions menées, en validant les résultats effectifs par le biais de l'évaluation et en exploitant ces informations pour améliorer la conception des futurs dispositifs de crédit afin d'en accroître l'impact.



Headquarters

72B El-Maahad El-Eshteraky
Street, Roxy, Heliopolis, Cairo
11341, Egypt

info@afreximbank.com
T +(202) 2456 4100/1/2/3/4

Abuja Branch

No. 2 Gnassingbe
Eyadema Street
Off Yakubu Gowon Crescent
Asokoro, Abuja, Nigeria

PMB 601 Garki, Abuja, Nigeria
abuja@afreximbank.com
T +(234) 9 460 3160

Harare Branch

Eastgate Building, 3rd Floor
(North Wing), Sam Nujoma
Street
Harare, Zimbabwe

P.O. Box CY 1600
Causeway, Harare, Zimbabwe
harare@afreximbank.com
T +(263) 24 2 700 904/941

Abidjan Branch

3^{ème} Etage, Immeuble CRRAE-
UMOA, Angle Boulevard
Botreau Roussel –
Rue Privée CRRAE-UMOA
Abidjan, Côte d'Ivoire

abidjan@afreximbank.com
T +(225) 2030 7300

Kampala Branch

Rwenzori Towers,
3rd Floor Wing A
Plot 6 Nakasero

P.O. Box 28412
Kampala, Uganda
kampala@afreximbank.com
T. +(256) 417 892 700
+(256) 312 423 700